

ANTHY actu

Bulletin d'information municipal de la commune Anthy-sur-Léman | n°1 | Juillet 2020

www.anthy-sur-leman.fr





Isabelle Asni-Duchêne
Maire d'Anthy-sur-Léman

MAIRIE D'ANTHY-SUR-LÉMAN

7, rue de la mairie
74200 Anthy-sur-Léman
04 50 70 35 01
www.anthy-sur-leman.fr



ANTHYactu n°1 - Juillet 2020

Directeur de publication

Isabelle Asni-Duchêne

Rédaction

Rémy Viout, Céline Prud'homme,
Marie-Christine Fert,
Isabelle Asni-Duchêne,
Christine Bondaz

Design et mise en page

Mairie d'Anthy-sur-Léman

Impression

Imprimerie Fillion - Allinges

Tirage

1500 exemplaires

Chers concitoyens, administrés

Tenu à l'écart de toute action communale depuis le début du confinement, votre nouveau Conseil municipal est enfin installé et prêt à œuvrer pour vous et avec vous.

J'ai pu constater dès le début de la crise, combien nombre d'entre vous ont témoigné de cette solidarité et de ce volontarisme qui sont le ciment de notre village. Je les en remercie sincèrement et chaleureusement.

Je tiens à saluer :

- L'équipe municipale précédente, qui dans ce contexte de crise sanitaire, a engagé des actions nécessaires à la prévention des risques et à la protection de la population ;
- Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) avec l'appui de bénévoles pour le suivi des habitants les plus vulnérables : des courses de première nécessité livrées à domicile à la fabrication de masques. De nombreuses missions d'intérêt général ont été réalisées ;
- L'engagement et la présence sur le terrain de la police municipale qui a su être à l'écoute des besoins des habitants, dans le rappel à l'ordre parfois nécessaire, mais toujours bienveillant ;
- Les agents communaux qui ont su s'adapter et permettre la continuité du service public ;
- Le corps enseignant qui a su innover, accompagner chaque enfant dans une démarche pédagogique réinventée ;

- Les parents sans qui cette chaîne d'apprentissage n'aurait pu fonctionner ;
- Et vous tous, bien sûr, qui avez respecté le confinement, et qui avez participé à limiter la propagation du coronavirus.

C'est lors des événements majeurs les plus critiques que se révèle à la fois le meilleur comme le pire chez l'être humain. Alors, ensemble, unis, faisons donc en sorte que de cette crise sanitaire n'émerge que le meilleur à Anthy-sur-Léman.

Comme vous tous, nous souhaitons recouvrer une liberté d'action et de mouvement. Nous allons bien sûr tout mettre en œuvre pour que notre village puisse au plus vite retrouver le cours, aussi normal que possible, de son existence. Il est impératif que cette reprise soit entourée de toutes les précautions.

A chaque étape franchie, il nous faut garder à l'esprit que la santé de tous demeure une priorité absolue.

Les libertés individuelles grandiront dans la mesure où les conditions sanitaires les permettront. C'est en adoptant les gestes et attitudes responsables, en étant dans la bienveillance, que nous atteindrons cet objectif : se retrouver et faire naître un mieux vivre ensemble.

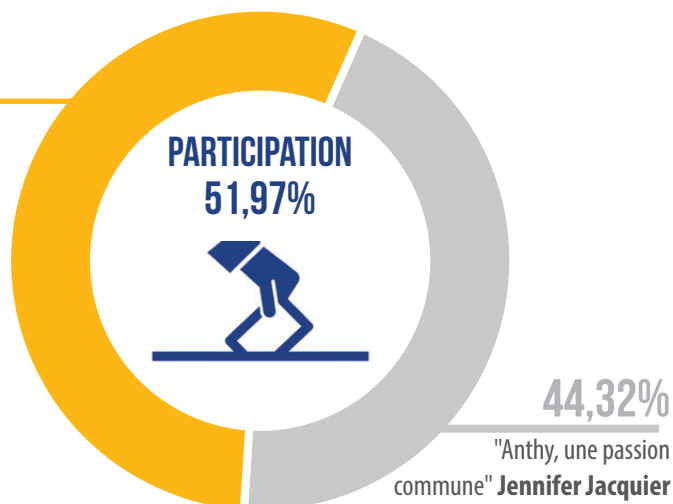
Bel été à toutes et tous !

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Nous tenons à remercier toutes les Anthychoises et Anthychois qui se sont mobilisés pour participer à l'élection des conseillers municipaux et communautaires le 15 mars 2020, malgré un contexte perturbé.

L'importante participation lors de ce scrutin, supérieure aux moyennes départementales et nationales, démontre l'attachement des habitants à leur commune et leur sens du devoir civique.

55,67%
"Anthy-sur-Léman,
village pour tous"
Isabelle Asni-Duchêne



Source : Ministère de l'Intérieur.

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages exprimés peut ne pas être égale à 100%.



Le Maire Isabelle Asni-Duchêne entourée d'une partie de la nouvelles municipalité.
Absents de la photo : Jennifer Jacquier, Jean-Louis Sappey, Sandrine Ruche, Christine Bondaz.

Le Conseil municipal s'est réuni le 26 mai 2020 à la mairie.

Les nouveaux conseillers municipaux ont été officiellement installés dans leurs fonctions.

La séance a été ouverte par Jean-Louis Sappey, doyen de l'assemblée, le secrétariat étant assuré par le benjamin, Florian Bourdin.

LE MAIRE

Isabelle Asni-Duchêne

LES 5 ADJOINTS AU MAIRE

Joël Gallay : Urbanisme, aménagement du territoire, mobilité, sécurité
Christine Jacquier : Vie associative, sport et culture , relations de proximité
Rémy Viout : Finances ; communication ; vie économique et touristique
Mélanie Ayissi : Affaires scolaires, jeunesse ; Affaires sociales
Jean-Paul Vesin : Développement durable, environnement et patrimoine

LES 13 CONSEILLERS MUNICIPAUX SELON ORDRE DU TABLEAU

| | |
|-----------------------|-------------------|
| Jean-Pierre Vacherand | Céline Prud'homme |
| Viviane Détraz | Florian Bourdin |
| Marie-Christine Fert | Jean-Louis Sappey |
| Isabelle Bole-Feysot | Sandrine Ruche |
| Vincent Coly | Christine Bondaz |
| Frédéric Rimet | Jennifer Jacquier |
| Vanessa Messamer | |



COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET COMITÉS CONSULTATIFS

Urbanisme et Aménagement du territoire

Joël Gallay, Jean-Paul Vesin, Rémy Viout,
Jean-Pierre Vacherand, Viviane Détraz, Jean-Louis Sappey

Aménagement durable, environnement et patrimoine

Jean-Paul Vesin, Marie-Christine Fert, Vincent Coly,
Isabelle Bole-Feysot, Frédéric Rimet, Viviane Detraz, Joël Gallay

Finances

Rémy Viout, Jean-Pierre Vacherand, Isabelle Asni-Duchêne
Jean-Paul Vesin, André Fillon, Gérard Talio

Vie économique et touristique

Rémy Viout, Isabelle Bole-Feysot, Florian Bourdin

Information et communication

Rémy Viout, Céline Prud'homme, Marie-Christine Fert,
Isabelle Asni-Duchêne, Christine Bondaz

Centre communal d'action sociale (C.C.A.S)

Mélanie Ayissi-Dubouloz, Vanessa Messamer, Frédéric Rimet,
Céline Prud'homme, Sandrine Ruche

Population et relation de proximité

Christine Jacquier, Vincent Coly, Viviane Detraz, Joël Gallay,
Marie-Christine Fert

Affaires scolaires, jeunesse

Mélanie Ayissi-Dubouloz, Florian Bourdin, Vanessa Messamer,
Céline Prud'homme, Isabelle Asni-Duchêne, Jennifer Jacquier,
Jean-Louis Sappey

Affaires culturelles et sportives, vie associative

Christine Jacquier, Florian Bourdin, Céline Prud'homme,
Vanessa Messamer, Isabelle Bole-Feysot,
Isabelle Asni-Duchêne, Sandrine Ruche

GESTION COMMUNALE

Lors de la campagne électorale, nous avons dit vouloir nous investir dans le projet communal, dans l'amélioration de la qualité de vie des habitants. Cet engagement, nous l'avons mis en application, avec toute la nouvelle équipe municipale, dès le lendemain des élections.

Nous avons consacré ces deux mois de pré-installation à travailler sur la mise en place d'actions concrètes et réalisables dès le début de notre mandat.

Notre priorité est de faire face à la

situation de crise sanitaire et de limiter au mieux les dommages collatéraux.

Nous devons agir sur le présent et nous orienter vers des choix qui construiront un avenir durable.

IL NOUS FAUT ENSEMBLE REPENSER DEMAIN

- Optimiser et adapter les dispositifs existants aux exigences actuelles et à venir
 - Innover
- Pour cela il nous faut connaître

la situation de la commune. Comme nous nous y étions engagés, nous avons consacré ce premier mois en un état des lieux poussé : organisation, finances, projets, prestataires extérieurs, associations...

L'année est trop avancée pour lancer l'audit financier. Ce dernier, déjà prévu, sera réalisé début 2021.

Certaines investigations sont encore en cours, mais nous avons une image assez nette de ce qu'est notre héritage, de notre marge de manœuvre pour ces prochains mois.

VIE ÉCONOMIQUE

La Municipalité est mobilisée pour aider et accompagner les commerçants, artisans et entrepreneurs situés sur le territoire de la commune qui ont été impactés par la crise économique liée au Covid-19.

En complément des dispositifs mis en place par le gouvernement, nous prenons les mesures nécessaires leur permettant de redémarrer et poursuivre leur activité dans les meilleures conditions.

Entre autre :

- Réduction du montant dû au titre de l'Autorisation d'Occupation du territoire (AOT)
- Réduction de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)

Nous comptons aussi sur la solidarité de la population des Anthychois(es) pour soutenir ces établissements par leurs achats et en assurant leur promotion dans leur entourage.

Toutes les infos utiles sur le portail économique régional à destination des professionnels :
ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr

AIDES COVID-19

La Région Auvergne-Rhône-Alpes | État Français | Auvergne Rhône-Alpes Entreprises

0 805 38 38 69 Service & appel gratuits

SERVICE À LA POPULATION

SOUTIEN ET SOLIDARITÉ

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) élus et non élus, se tiennent à votre disposition en cas de besoin. En prévision de la canicule, les plus fragiles sont invités à se faire connaître. Restez vigilants, soyez des voisins attentifs, indiquez-nous les personnes que nous pouvons visiter ou appeler pour s'assurer de leur bien-être et agir en cas de besoin.

POLICE MUNICIPALE

Après plus de 7 ans à œuvrer dans les services de la police municipale de Fréjus, et depuis quelques mois dans le Chablais, le Brigadier-Chef Franck Martinez rejoindra la police municipale d'Anthy-sur-Léman au côté d'Armand Chifflier.

Ainsi à compter du 1er septembre, une permanence du service sera assurée de façon plus régulière.

Sens de l'écoute et de la communication, efficacité d'intervention, discrétion, nul doute que Franck trouvera vite sa place au sein de la population.

Hugo Lemahieu, quant à lui poursuit sa formation au sein de la police municipale d'Anthy jusqu'en août 2021.

ORDINATEUR EN ACCÈS LIBRE

À compter du mois de novembre, la Mairie d'Anthy mettra à disposition du public un poste informatique avec connexion internet, accessible aux heures d'ouverture de la mairie.

L'objectif est de créer un point d'accès à Internet et plus généralement à l'outil informatique pour tous ceux qui en sont privés. Un agent d'accueil sera à vos côtés si besoin pour l'aide à la prise en main. Un projet de mise en place d'une mission de service civique dédiée au numérique dans sa dimension intergénérationnelle est également à l'étude.



VIARHÔNA LE DÉBUT DES TRAVAUX

Initié en 2015 par la commune d'Anthy-sur-Léman, puis étudié en partenariat avec l'intercommunalité. Ce n'est que le 16 juin dernier que les nouveaux élus ont été informés du contenu des études, des marchés déjà passés, et de la date de début des travaux, à savoir le 29 juin.

Durant ce laps de temps, le maire et les adjoints en charge du suivi projet se sont attelés à résoudre les problématiques freinant le démarrage :

- acquisition de parcelles manquantes sur la zone cimetière,
- modification des plan d'exécution au bénéfice d'une plus grande extension allouée au cimetière
- modification des points d'éclairage (SYANE)

Des points importants qui ont entraînés une modification du phasage interne à la phase 1 (zone cimetière).

Ce chantier, conduit sous la maîtrise d'ouvrage conjointe de Thonon Agglomération et de la Commune d'Anthy-sur-Léman, se déroulera en 3 étapes et devrait durer 8 mois environ.

PHASE 1 SECTEUR ENTRE LA RUE DU LAC, LE CARREFOUR AVEC LA D33 ET L'ARRIÈRE DU CIMETIÈRE

Une première tranche va être mise en œuvre dans le centre-village, dans l'objectif que le tronçon associé puisse desservir le plus rapidement possible le nouveau groupe scolaire. Elle doit permettre de relier ce nouvel équipement à l'est, en parallèle d'une voie nouvelle à l'arrière du cimetière.

Ce projet d'aménagement englobe l'agrandissement du cimetière, la création d'un nouveau parking de 18 places à l'arrière, et la création d'une voie de desserte

à sens unique avec le réaménagement des espaces verts et la sécurisation des liaisons douces. Thonon Agglomération assurera enfin à cette occasion la sécurisation de l'arrêt de bus « cimetière d'Anthy ».

PHASE 2 ROUTE DU LAVORET, DEPUIS LA RD33 JUSQU'À LA RUE DE LA ROVERIAZ

L'itinéraire sera réalisé le long de la route existante, avec une reprise du marquage au sol, la mise en œuvre d'une chaussée à voie centrale banalisée, et la suppression des terre-pleins centraux existants.

A cette occasion, la route de la Roveriaz passera en sens unique. Les travaux d'aménagement de voirie seront portés par la commune d'Anthy-sur-Léman. Thonon Agglomération assurera par ailleurs de son côté la suppression de deux arrêts de bus, et -en contrepartie -, la mise aux normes des deux arrêts les plus proches.

PHASE 3 RUE DES SAVOYANCES, DEPUIS LE CARREFOUR GIRATOIRE RUE DE CORZENT RUE DE LA PLAGE JUSQU'AU CARREFOUR AVEC LA ROUTE DES RIVES

Les aménagements nécessaires à l'implantation prochaine d'une station de recharge de batterie pour les vélos à assistance électrique seront par ailleurs réalisés sur le parking existant.

En parallèle à la mise en œuvre des

différentes phases, des bandes cyclables seront réalisées sur deux autres secteurs de la commune, par un marquage au sol et une signalisation spécifique : sur la portion restante de la rue de la Roveriaz, ainsi qu'à l'intersection du chemin du Fresnay et de la route des Pêcheurs.

Au terme de ces travaux, sur la commune d'Anthy-sur-Léman, il ne restera alors plus qu'à aménager 800 mètres de voies pour finaliser la traversée de la commune, entre la rue des Savoiances et le chemin du Fresnay.

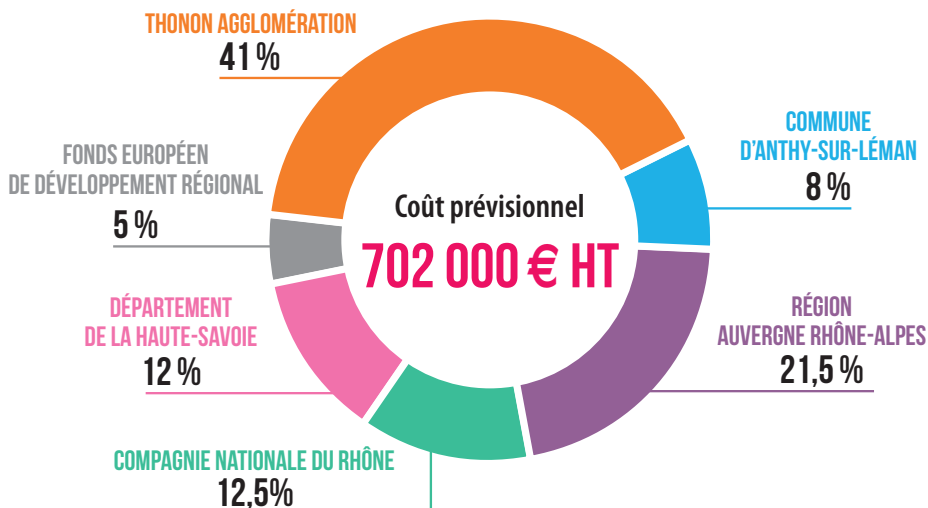


Ces nouveaux tracés s'inscrivent plus largement dans le projet d'itinéraire cyclable ViaRhôna, qui a pour ambition de mener les cyclistes des berges du lac Léman aux plages de la Méditerranée.

Pour cela, ce sont 815 km de véloroute voie verte qui sont en cours de réalisation pour mailler un vaste territoire qui longe le Rhône.

Sur Thonon Agglomération, c'est un linéaire de 33,9 km qui doit voir le jour. A l'issue des aménagements réalisés à Anthy-sur-Léman, près de 10 km auront été aménagés sur Thonon-les-Bains, Excenevex, Messery et Yvoire. D'ici à fin 2020 de nouvelles études vont être lancées pour la poursuite de l'itinéraire sur la commune de Chens-sur-Léman, dans la perspective de réaliser les travaux en 2021.

Le coût global du chantier, intégrant les travaux de voirie réalisés par la commune d'Anthy-sur-Léman (environ 900 000 €), s'élève à 1,6 M € HT.



AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE

LE SKATE PARK* D'ANTHY EST OUVERT !

Un Skate Park, pour qui, pourquoi ?

L'idée est de proposer un espace approprié aux sports de glisse (skateboard, roller, BMX, trottinette...), co-construit avec les jeunes et accessible à tous.

LE SKATE PARK SE VEUT ÉGALEMENT LIEU DE VIE

Géographiquement central, entre Anthy et Margencel, il fait aussi écho au même projet initié – là encore par le SISAM, à Sciez. Il répond notamment aux objectifs 4 et 5 du projet jeunesse SISAM, à savoir :

- Développer l'engagement et la mise en projet des jeunes
- Développer le vivre ensemble

Les intérêts de cet espace

- Un accès gratuit à un espace de loisirs
- Un espace d'échanges favorisant l'échange, la transmission de savoirs, de techniques, de compétences
- Un lieu sécurisé car protégé des voitures,
- Un moyen de lutter contre l'ennui, de sortir la tête des écrans et par conséquent de lutter contre les « bêtises » et incivilités
- Un chantier citoyen, avec la participation d'associations telles que « HEVY » ou encore « le singe bleu », toutes deux accompagnant les jeunes dans la végétalisation de l'espace : plantation d'arbres, (prévu à l'automne), création de buttes de permaculture. Ces deux associations proposeront également des créations de modules de skate en béton toujours en chantiers participatifs...
- La possibilité de développer par la suite des animations de culture urbaine, spectacles

Bref, plus qu'un Skate Park, un espace en devenir au sein duquel chacun trouvera très vite sa place !

*Financé par le SISAM, le Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes et le Conseil départemental de la Haute-Savoie.



Vous souhaitez prendre part
aux chantiers participatifs qui seront
mis en place ces prochains mois ?

Prenez contact avec Benoît Nonne,
coordinateur du SISAM :
06 74 02 75 72

Suivez L'actu :
Facebook @sizam74



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

haute
savoie
le Département

Un conseil
municipal
des jeunes
mis en place
automne 2020

Il a pour objectif de donner la parole aux jeunes, leur permettre de participer à la vie du village, d'agir pour la jeunesse anthychoise, et de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté.

Des projets pour les jeunes, conçus par les jeunes. Il s'agit de leur reconnaître un droit à l'interpellation, à ne pas être d'accord, à expérimenter et à prendre des initiatives.

Les propositions, jugées d'intérêt général, seront étudiées, discutées et réalisées par la collectivité, dans le cadre de son budget et de ses orientations.

Un dialogue avec le Syndicat Intercommunale Sciez-Anthy-Margencel (SISAM), chargé de la mise en œuvre de la politique jeunesse sur le territoire, sera bien sûr de mise.

LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2020

| NOMBRE D'ÉLÈVES | |
|--|------------|
| Petite Section.....28 (26 inscrits à ce jour) | CP.....27 |
| Moyenne Section.....27 | CE1.....34 |
| Grande Section.....26 | CE2.....27 |
| | CM1.....25 |
| | CM2.....30 |

Un total 222 élèves (81 maternelle et 145 élémentaire), soit une moyenne de 27,75 par classe (pour rappel, cette année, effectif de 205 ; 71 maternelle et 134 en élémentaire).

Une ouverture de classe peut être envisagée, une réunion au niveau Éducation Nationale début septembre décidera si une neuvième classe ouvrira, ce qui ferait une moyenne de 24,66 par classe.

Par conséquent, la rentrée de septembre se fera par niveaux de classe et la répartition définitive des élèves sera faite après la décision d'ouverture.

La vente de l'école l'école maternelle n'ayant pu aboutir, l'école bilingue ne s'installera pas sur la commune.

Un déménagement partiel (uniquement maternelle) engendrerait de nombreuses problématiques : horaires décalés des deux établissements, lieu et mode de déplacements cantine et périscolaire...

Les écoles maternelle et élémentaire

feront donc leur rentrée dans leur établissement habituel.

UNE DÉCISION PRISE EN CONCERTATION, ÉLUS ET CORPS ENSEIGNANT

Elle débloque également une situation dans laquelle toutes les entreprises intervenant sur le chantier du groupe

scolaire œuvrent sous pression.

L'objectif étant également de leur permettre de travailler dans de meilleures conditions et d'assurer la livraison d'un groupe scolaire opérationnel en tout point.

Les enfants passeront les portes de leur nouvelle école à la rentrée des vacances de la Toussaint.

CONCERTATION AVEC LA POPULATION

Les enfants des écoles maternelle et élémentaire intégreront prochainement le nouveau groupe scolaire.

Il nous faut déjà pensé ensemble à l'aménagement futur du cœur de village. Nous devons tenir compte des besoins actuels et à venir de la population, des contraintes topographiques.

NOTRE OBJECTIF, CRÉER UN ESPACE DE VIE CONVIVAL

Pour réaliser au mieux un projet d'envergure tel que celui-ci, il est important de s'appuyer sur des professionnels compétents. Nous allons donc solliciter le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de

Haute-Savoie pour nous accompagner dans son élaboration.

Un rendez-vous sera pris avec vous dès cet automne : une réunion publique, un moment d'échanges lors duquel nous pourrons ensemble définir les axes

prioritaires qui constitueront notre feuille de route.

Écrivons ensemble, le devenir de notre village !



Infos pratiques

Mairie d'Anthy-sur-Léman - 7, rue de la mairie - 74200 Anthy-sur-Léman

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi. 8h30 - 12h00 / 14h00 - 16h30

Mardi. FERMÉ - Accueil téléphonique assuré

Mercredi. 8h30 - 12h00 / 14h00 à 16h30

Jeudi. FERMÉ - Accueil téléphonique assuré

Vendredi. 8h30 - 12h00 / 14h00 à 16h30 • Samedi. 9h00 - 12h00

COORDONNÉES DES DIFFÉRENTS SERVICES

Accueil mairie

04 50 70 35 01 - accueil@anthy-sur-leman.fr

Service technique :

04 50 71 28 92 - service.technique@anthy-sur-leman.fr

Police municipale

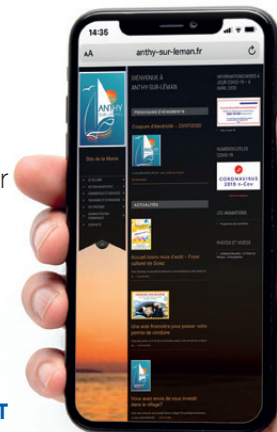
04 50 72 74 82 - police-municipale@anthy-sur-leman.fr

SUIVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE D'ANTHY-SUR-LÉMAN SUR LE SITE INTERNET :

www.anthy-sur-leman.fr



RETROUVEZ ÉGALEMENT L'ACTU D'ANTHY SUR FACEBOOK



ÉVÈNEMENTS À VENIR

À PARTIR DE SEPTEMBRE

Exposition

Thème les lavandières

↳ Médiathèque Horaires

SAMEDI 12 SEPTEMBRE

Forum des associations

Présentation des différentes associations anthychoises et inscriptions

↳ Espace du lac 10h Horaires

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

Les Virades de l'Espoir

Blabla

↳ Sciez Horaires

DIMANCHE 4 OCTOBRE

Salon des créateurs et artisans

Association retrouvons Cyril.

↳ Espace du lac Horaires

SAMEDI 17 OCTOBRE

Salon des créateurs et artisans

Blabla dire ce qui ce qui se passe

↳ où ça Horaires

SAMEDI 7 & DIMANCHE 8 NOVEMBRE

FabLac - ateliers partagés

Blabla dire ce qu ce qui se passe

↳ Espace du lac Horaires

SAMEDI 14 NOVEMBRE

Soirée donateurs de sang

Blabla dire ce qu ce qui se passe

↳ où ça Horaires

SAMEDI 21 NOVEMBRE

Soirée cinéma

Blabla Les Daillis

↳ Espace du lac Horaires

SAMEDI 28 NOVEMBRE

Loto de la Batterie Fanfare

Blabla buvette petite restauration ?

↳ Espace du lac Horaires

VOTRE NOUVEAU RENDEZ-VOUS ESTIVAL



JUILLET & AOÛT

TOUS LES MERCREDIS de 17 h 00 à 21 h 00

FRUITS & LÉGUMES | VINS | MIEL
POISSONS | PAINS | CHOCOLATS
FROMAGES | BIÈRES | ARTISANALES
POTERIE | CÉRAMIQUE | BOIS FLOTTÉ



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
A consommer avec modération.



ATTENTION CANICULE



Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



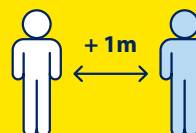
Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule